

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 14 février 2007

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

Mairie d'ASQUINS

PROCÈS-VERBAL ANALYTIQUE

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 29 janvier 2007** à 19 heures à la mairie « Salle Paul MEUNIER », sous la présidence de Monsieur Louis Marcel GARRIGA, Maire.

Étaient présents : M. Louis Marcel GARRIGA, Maire, MM. Jean-Maurice SIMON, Jean-Pascal PICARD et Mme Chantal PERREAU, Adjointes au Maire, MM. Thierry CHANTEREAULT, Mmes Françoise WOLKER, Isabelle GEORGELIN, Mme Alice WEISSER, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : M. Patrice MERCIER (pouvoir à Mme Isabelle GEORGELIN), Roland FORGEARD et M. Jean-Christophe DIZIEN.

Secrétaire de séance : Mme Chantal PERREAU.

La séance est ouverte à 19 heures 00.

I – PROCÈS-VERBAL DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 octobre 2006 n'appelle pas d'observation. Il est adopté par l'assemblée.

II – CONVENTION ATESAT AVEC DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la reconduction de la convention ATESAT (assistance technique) avec la Direction Départementale de l'Équipement pour un coût de 0,75 € par habitant.

III – PRÉVISIONS DE TRAVAUX POUR 2007 :

17, rue de la Chèvrerie 89450 ASQUINS ☎ 03.86.33.20.14 Télécopie 03.86.33.20.07
E.mail mairie.asquins@wanadoo.fr

- Pose de gouttières : des devis ont été demandés pour la pose de gouttières à l'ancien presbytère et au lavoir de la Saint Martin.

- Salle des Fêtes : projet de rénovation (sol, fenêtres, peintures)

- Terrain de football : une plantation de haies et de saules est prévue le long des berges de la Cure

- Cimetière : remplacement des thuyas de l'allée centrale par des ifs. reprise des enduits du terre-plein du nouveau cimetière. finitions au niveau du talus et du parking du nouveau cimetière. implantation de cave - urnes dans le jardin du souvenir.

- Chemin du verger du pain : étude en cours pour la réfection du chemin et de ses accotements.

IV – ENTRETIEN DE LA VOIRIE :

Programme de réfection des enduits des rues de la Tannerie, de la Tuilerie (2^{ème} tranche) et de la Fontaine Bouillère.

V- CONTRAT TEMPS LIBRE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la participation aux dépenses du contrat « temps libre » destiné à l'organisation par l'école de Saint Père d'activités périscolaires.

VI – ÉTUDE SUR L'HABITAT DE LA COMMUNE :

Une étude a été réalisée par le Pays Avallonnais pour mieux connaître et mettre en évidence les potentiels bâtis de la commune.

Il ressort de cette étude que la commune dispose de 311 logements (50,80 % de résidences principales, 41,80 % de résidences secondaires et 7,40 % de logements vacants).

VII – DOSSIERS EN COURS :

➤ Immeuble CHARLOT :

L'ordonnance d'expropriation est attendue alors que l'évaluation foncière par les Services des Domaines aura lieu le 12 février dès lors établie, la Commune adressera au juge un mémoire financier lui permettant de fixer le montant de l'indemnité.

➤ **Opération « Cœur de Village Plus » :**

Le cabinet d'architecte présentera les études préalables à l'opération « Cœur de Village Plus » le lundi 12 mars 2007.

VIII – INFORMATIONS SUR LES SERVICES PUBLICS DU CANTON :

➤ **La trésorerie de Vézelay** est supprimée par arrêté ministériel du 9 novembre 2006 publié au journal officiel du 1^{er} décembre 2006. Les services sont désormais regroupés à la trésorerie d'AVALLON.

➤ **Gendarmerie de Vézelay** : les effectifs sur place et les horaires d'ouverture y sont de plus en plus réduits.

➤ **Poste de Vézelay** transformée en banque postale, les horaires d'ouverture vont s'amenuisant.

➤ **Maison médicale de Vézelay**

Le permis de construire ayant été déféré au Tribunal Administratif, la suspension du permis a été ordonnée. Le dossier sera jugé sur le fond dans deux ans environ.

IX – INFORMATIONS SUR LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

➤ **Bibliothèque municipale**

L'espace a été réaménagé avec 4 nouveaux rayonnages. De nouvelles collections ont été acquises dont la revue « GÉO ».

➤ **Club de Football**

La subvention de 7000 € de la Fédération Française de Football pour financer la réfection de la pelouse a été reçue par la Commune maître d'ouvrage.

➤ **Association des Cabanes**

M. Guy GOURLET présente les activités de cette association dont il est le président.

Ouvrant à la préservation des cabanes, murets, meurgers et autres édifices en pierre sèche, des adhérents ont consolidés certaines cabanes existantes et s'attachent à faire connaître ce patrimoine en organisant des parcours découverte, une cartographie des lieux. Un projet de D.V.D est en cours.

➤ **Comité des Fêtes**

M. André BAJOT, membre de cette association présente le programme 2007 (galettes des rois, sortie à la Nouba, spectacle opérette, repas de printemps et repas champêtre, vide grenier).

➤ **Club Informatique Asquinois**

M. Jean -Maurice SIMON, Président, présente les multiples activités du CIA. Le club a été agréé « association d'intérêt général » ce qui l'autorise à faire appel au mécénat avec les avantages fiscaux au bénéfice des mécènes.

Le club offre une animation informatique à tous dont les écoles. Il participe également à l'animation de la vie locale (expositions, édition d'un journal, aide aux devoirs, cartes postales, loisirs des jeunes,) et propose de nombreux services de proximité (imprimés, photos numériques, etc...) destinés également aux touristes et aux associations. Il est également « Point SIVA » (service information et vie associative) ainsi qu'un soutien logistique à la mairie d'Asquins et aux communes des environs

Le contrat du titulaire de l'emploi jeune, se termine le 1^{er} mars 2007. Cela privera le club d'une ressource de 16 000 € soit la moitié de son budget.

Afin d'assurer la pérennité de cette association dont l'utilité publique n'est plus à démontrer, les membres du club souhaitent établir un multi partenariat avec des personnes publiques et privées.

Dans cette perspective, le conseil municipal émet un avis favorable pour l'adhésion à la charte « NET- public » au bénéfice du club.

XVIII – QUESTIONS DIVERSES :

M. Jean François TALLEC, Préfet de l'Yonne est nommé Préfet de Dordogne. Il est remplacé par M. Daniel CHABROL.

Le Conseil Municipal procédera à l'examen du budget 2007 le 26 mars prochain à 19 heures en présence de M. Bernard RAGAGE, Trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

Le Maire,
Louis Marcel **GARRIGA**

La secrétaire de séance,
Chantal **PERREAU**